
Le retour des "cerveaux" en Chine : quel impact socio-politique ?

Hélène Le Bail

Wei Shen

Novembre 2008



L'Ifri est en France le principal centre de recherche et de débat sur les grandes questions internationales. Créé en 1979 par Thierry de Montbrial, l'Ifri est une association reconnue d'utilité publique (loi de 1901). Il n'est soumis à aucune tutelle administrative, définit librement ses activités, et publie régulièrement ses travaux.

L'Ifri associe, au travers de ses études et de ses débats, dans une démarche interdisciplinaire, décideurs politiques et économiques, chercheurs et experts à l'échelle internationale. Avec son antenne de Bruxelles (Ifri-Bruxelles), l'Ifri s'impose comme un des rares think tanks français à se positionner au cœur même du débat européen.

*Les opinions exprimées dans ce texte
n'engagent que la responsabilité de l'auteur.*

Le programme est soutenu par :



AIR FRANCE

LAFARGE



ISBN: 978-2-86592-402-8

© Tous droits réservés, Ifri, 2008

IFRI
27 RUE DE LA PROCESSION
75740 PARIS CEDEX 15 - FRANCE
TÉL. : 33 (0)1 40 61 60 00
FAX: 33 (0)1 40 61 60 60
Email: ifri@ifri.org

IFRI-BRUXELLES
RUE MARIE-THÉRÈSE, 21
1000 - BRUXELLES, BELGIQUE
TÉL. : 00 + (32) 2 238 51 10
Email: bruxelles@ifri.org

SITE INTERNET: www.ifri.org

Programme Chine, Centre Asie Ifri

Le Programme Chine du Centre Asie de l'Ifri s'articule autour de trois missions :

- **Rencontrer et écouter les acteurs chinois** : au travers de l'organisation de séminaires à Paris ou à Bruxelles autour d'intervenants chinois.
- **Décrypter, analyser et prévoir** : par la publication de notes d'analyse pour la collection *Asie.Visions* ainsi que de *Lettres du Centre Asie* sur l'actualité.
- **Formaliser des partenariats franco-chinois** : par l'organisation en Chine d'une conférence annuelle en partenariat avec de grands instituts chinois à Pékin, Shanghai, Wuhan, Xian ou Tianjin.

Asie.Visions

Asie.Visions est une collection électronique consacrée aux problématiques asiatiques. Rédigé par des experts français et internationaux, *Asie.Visions* traite de l'ensemble des thématiques économiques, stratégiques et politiques. L'objectif d'*Asie.Visions* est de contribuer à l'enrichissement du débat public et à une meilleure appréhension des enjeux asiatiques. *Asie.Visions* est publié en français et en anglais.

Dernières publications :

Julien Kita, « L'aide publique au développement japonaise et l'Afrique : vers un partenariat fructueux ? ». *Asie.Visions* n° 10, septembre 2008.

Laurence Henry, « India's International Trade Policy ». *Asie Vision* n° 9, septembre 2008.

Valérie Niquet, « Du tremblement de terre du Sichuan aux jeux olympiques : la Chine face aux défis politiques de l'année 2008 ». *Asie.Visions* n° 8, août 2008.

Fan Gang, « La croissance économique chinoise face aux défis de la mondialisation ». *Asie.Visions* n° 7, juillet 2008

Sommaire

INTRODUCTION	3
LA CHINE ET SA POPULATION OUTRE-MER	5
Du rejet au rapprochement	5
Faire contribuer les Chinois d'outre-mer au destin national	7
EMERGENCE DES CATEGORIES DU « NOUVEL EMIGRE » ET DU <i>HAIGUI</i> :	
SEJOUR A L'ETRANGER ET PATRIOTISME	11
Le paradigme des « nouveaux migrants »	11
Le phénomène des Haigui	13
DU BRAIN DRAIN AU BRAIN GAIN ?	16
Des Chiffres incertains.....	16
Mise en place de politiques attrayantes	16
Respect de la mobilité indispensable au retour des cerveaux	23
IMPACT DES RETOURS : TRANSMISSION DES CONNAISSANCES,	
DES PRATIQUES ENTREPRENEURIALES ET MANAGERIALES.....	26
Le secteur de l'informatique.....	26
Le monde universitaire	28
Gestion d'entreprise	29
Sphère politique.....	30
CONCLUSION.....	32
BIBLIOGRAPHIE.....	34

Introduction

Lors du lancement de la politique de réformes et d'ouverture en 1978, la Chine a commencé à libéraliser les sorties des ressortissants chinois. Cette libéralisation s'est faite de façon progressive ne concernant tout d'abord que le rapprochement familial et l'envoi d'étudiants financés par le gouvernement. En 1984, la libéralisation des sorties pour les étudiants s'auto-finançant est le point de départ d'un boom des études à l'étranger. En effet le visa étudiant est jusqu'aux années 1990 un des rares canaux pour passer officiellement les frontières chinoises. Dans un premier temps les départs ont été très sélectifs et ce sont surtout des chercheurs et des ingénieurs hautement qualifiés qui sont partis reprendre des études à l'étranger. Tout en souhaitant développer les échanges académiques avec les pays occidentaux, la Chine s'est inquiétée de cette « fuite des cerveaux ». Elle a, à partir des années 1990, pris des mesures incitatives pour les retours des personnes les plus qualifiées et promu un discours positif, parfois très élogieux à l'égard des cerveaux revenus participer au développement de leur patrie.

L'impact de cette politique fait l'objet d'estimations divergentes. Le discours de type patriotique a souvent été relayé par les associations et les médias chinois à l'étranger donnant le sentiment d'un engouement au sein de la population chinoise qualifiée outre-mer, mais les statistiques du taux de retour paraissent loin d'atteindre des niveaux exceptionnels. Plus que les mesures et les discours, la croissance économique et l'élargissement du marché intérieur chinois expliquent l'accélération des retours observée depuis le début des années 2000. Ainsi, derrière un patriotisme chinois souvent mis en scène, les raisons du retour sont-elles plus probablement pragmatiques et économiques.

Quoi qu'il en soit, il nous paraît important de souligner que la Chine a évolué vers une politique du retour beaucoup plus flexible et rassurante quant à la liberté de circulation. Les mesures prises aujourd'hui sont incitatives et non plus coercitives et amènent nombre de personnes à s'engager concrètement. Afin de comprendre le contexte dans lequel se fait le retour des cerveaux aujourd'hui nous

*Hélène Le Bail: chercheur du Programme Chine, Centre Asie de l'Ifri.
Wei Shen: chercheur associé au Programme Chine, Centre Asie de l'Ifri. Professeur de relations internationales à l'Ecole supérieure des sciences commerciales d'Angers (ESSCA).*

avons souhaité revenir sur l'histoire des rapports de la Chine à sa population expatriée et en particulier sur la question du patriotisme des Chinois à l'étranger.

Enfin, la question qui se pose, une fois fait le constat de ces retours, est celle de leur impact sur le développement économique de la Chine, mais aussi sur les mentalités et sur le monde politique.

La Chine et sa population outre-mer

Après une longue période historique de négation de ses ressortissants à l'étranger et mise à part une période de distanciation sous Mao, la Chine a, depuis la fin du XIX^e, cherché à tirer des Chinois d'outre-mer un soutien financier et politique.

Du rejet au rapprochement

xv^e-xix^e siècles – l'émigré renié

Jusqu'à la seconde moitié du XIX^e siècle, l'attitude des autorités chinoises envers ses ressortissants à l'étranger a été caractérisée par l'ignorance, voire le rejet. Sous les dynasties des Ming et des Qing, le Chinois résidant à l'étranger était souvent assimilé au rebelle, au traître. Depuis le xv^e siècle, les autorités chinoises se sont montrées soucieuses de contrôler et de limiter les départs et les mouvements vers l'étranger. Cette politique a alimenté une image négative de la population résidant à l'étranger.

Sous les Ming, cette image est celle du déserteur, du criminel. Sous les Qing, les représentations évoluent vers l'image du rebelle, du conspirateur et du criminel politique (représentation héritée de l'engagement des Chinois vivant dans la région Sud-Est asiatique dans la résistance anti-mandchoue). Bien que le gouvernement des Qing, au cours du xviii^e siècle, fasse une distinction croissante entre rebelles et simples commerçants, il n'en reste pas moins que l'image des Chinois qui partent à l'étranger est dévalorisée. Alors que le gouvernement des Qing se sinise de plus en plus, il met en valeur une pensée confucianiste moraliste et paternaliste. Le fait de s'installer à l'étranger est alors considéré comme le signe d'un manque de piété filiale. Inévitablement ces commerçants chinois qui partent au loin et qui ne remplissent pas leurs obligations envers leurs ancêtres, leur famille et leur pays sont suspects et disqualifiés.

Cette image négative a encore été renforcée dans la première partie du XIX^e siècle quand les Chinois de l'étranger ont été assimilés aux « traîtres à la Chine » (*hanjian*). Le terme de *hanjian* a d'abord désigné les Cantonais qui coopéraient avec les Britanniques dans la commercialisation de l'opium. Ce terme a ensuite été usité pour

désigner les Chinois qui ont aidé économiquement ou militairement l'implantation des Occidentaux, les *compradores* (Marie-Claire Bergère, 1986: 46). Ce terme a enfin désigné un ensemble de plus en plus vague de Chinois qui pouvaient collaborer avec les étrangers contre l'intérêt de la Chine, dont faisaient inmanquablement partie les Chinois de l'étranger (Yen, 1995 : 8-13).

Fin XIX^e - début du XX^e siècle : vers un rapprochement et un encadrement des communautés chinoises à l'étranger

La perception qu'ont les dirigeants chinois de leurs ressortissants à l'étranger connaît un tournant radical au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle à la suite de la découverte des conditions de vie des *coolies* chinois émigrés. Ayant pris connaissance de rapports de missions diplomatiques, les autorités chinoises découvrent que nombre de leurs ressortissants à l'étranger engagés comme *coolies* sont victimes de traitements violents et discriminants. Elles décident alors d'envoyer des commissions d'enquête à Cuba et au Pérou, respectivement en 1873 et 1874. Ces enquêtes confirment leurs inquiétudes et vont transformer leur attitude à l'égard des Chinois à l'étranger. Pékin décide alors de protéger activement ses ressortissants (Zhuang, 1998 : 99). Dès lors, les *coolies* n'inspirent plus la méfiance mais au contraire suscitent l'empathie voire la sympathie des Chinois.

Dans ce contexte, l'attitude vis-à-vis des marchands chinois évolue également. Deux hommes ont probablement eu un rôle central dans cette évolution : le représentant de la Chine en Grande-Bretagne, et le consul général pour les établissements des Détroits (Malacca, Penang, Singapour). Ces deux personnages ont fait prendre conscience des ressources économiques que représentaient les communautés chinoises à l'étranger pour la modernisation du pays. Cette évolution prend place à un moment où, sous la pression des puissances occidentales, la Chine établit des relations diplomatiques. Un bureau des Affaires étrangères est ainsi créé en 1861 (Will, 1989 : 69) et marque le début de l'ouverture de consulats chinois à l'étranger.

La période maoïste : désengagement progressif du gouvernement chinois et recherche d'autonomie des communautés chinoises à l'étranger.

Selon les termes de S. Fitzgerald, la RPC hérite en 1949 de véritables « colonies » de Chinois en Asie du Sud-Est et elle se lance dans une politique qui équivaut à une réelle « décolonisation » (Fitzgerald, 1972: 135). En 1955, la conférence de Bandung se tient à un moment où la Chine tente de donner d'elle l'image d'une puissance à la fois révolutionnaire et pacifique, *leader* de la détente dans la région Asie. Elle se veut donc rassurante, ce qu'illustre le

discours de Zhou Enlai à cette occasion. Concernant les ressortissants chinois, sujet sensible dans certaines des nouvelles nations du Sud-Est asiatique, il annonce que la Chine désire encourager ses nationaux à se conformer aux règles de leur pays de résidence et laisse entendre que la Chine est prête à ne plus reconnaître les Chinois qui adoptent une autre nationalité. Cette position est réaffirmée lors du traité sino-indonésien de 1955 qui reconnaît aux Chinois d'Indonésie le droit de choisir leur nationalité. La Chine souhaite avant tout montrer sa bonne volonté aux pays voisins afin de détendre les relations.

Dans les années 1960, alors que la Chine s'engage dans une politique de plus en plus autarcique, l'image des Chinois à l'étranger connaît un nouveau renversement qui va encore mettre des distances entre la Chine continentale et ses ressortissants. Dans le cadre de la politique de lutte des classes, les Chinois de l'étranger sont en effet considérés comme membres de la classe bourgeoise et capitaliste. La répression touche alors ceux qui sont rentrés en Chine et les familles d'émigrés. L'image du « traître » est réapparue, et les proches des émigrés sont soupçonnés d'être des agents de la conspiration tramée à l'étranger contre la Chine.

Faire contribuer les Chinois d'outre-mer au destin national

Le sentiment nationaliste serait apparu dans les communautés chinoises dès le XIX^e siècle au moment des incursions occidentales sur les côtes chinoises, se renforçant lors de la défaite contre le Japon en 1895. Le pressentiment que le statut des Chinois aussi bien en Chine qu'à l'étranger était en danger s'est matérialisé par le soutien croissant aux idées révolutionnaires de Sun Yatsen. Au cours des années vingt les idées nationalistes se répandent par le biais des écoles et de la presse, mais c'est surtout l'occupation japonaise puis le conflit armé qui enflamme les esprits, du moins pour une élite à l'étranger. Les sentiments nationalistes restent forts jusqu'en 1950, puis les communautés chinoises prennent leurs distances vis-à-vis des autorités.

L'apparition du Huaqiao

Le tournant qui s'opère à la fin du XIX^e siècle dans les relations entre Chinois d'outre-mer et autorités centrales est incarné par l'apparition du concept de *huaqiao* (华侨). La terminologie s'est en effet renouvelée pour rendre compte des rapports nouveaux entre la Chine et sa population à l'étranger. Il était jusqu'alors fait référence aux Chinois de l'étranger sous les termes de *huaren* (华人), de *huamin* (华民) ou de *zhongguo renmin* (中国人民). Existaient également les termes de *huashang* (华商) et *zhongguo shangmin* (中国商民) qui

renvoient plus spécifiquement aux marchands chinois (Yen, 1995 : 19). Le terme *huaqiao* est apparu dans les années 1880, alors que les autorités redécouvrent ? les communautés chinoises à l'étranger et souhaitent les rallier à la cause de l'Empire. Elles auraient recherché un terme qui ait à la fois un sens positif et un caractère unificateur. *Qiao* aurait d'abord été utilisé pour parler des familles nobles obligées de fuir vers le sud lors des invasions. Le terme aurait ensuite désigné les fonctionnaires et les lettrés qui devaient s'éloigner du lieu de leurs ancêtres pour une durée indéterminée. *Qiao* souligne donc le sens du devoir, l'acte noble et digne (Wang, 2000 : 48). Dans le contexte de migrations internes à l'empire, on parlait depuis longtemps de *Qiao* pour désigner le séjour temporaire d'un fonctionnaire dans une région éloignée de chez lui :

« À l'origine, le terme de Qiao renvoie à l'idée d'un séjour temporaire loin de son foyer, de son village, de son canton ou de sa province, mais toujours en Chine. Le mot était surtout adapté aux cas où la personne conservait son enregistrement (jiguan) auprès de sa ville d'origine et ne s'était donc pas fait enregistrer dans son lieu de résidence (ruji) » (Wang, 1993 : 5)

Hua, en outre, signifie simplement « chinois ». Le mot renvoie normalement plus à la culture chinoise qu'à l'appartenance nationale, mais le lien entre les deux n'étant pas toujours bien distingué par les autorités chinoises elles-mêmes, la confusion a souvent soulevé la suspicion des pays d'accueil. Le *huaqiao* est un « chinois en séjour à l'étranger ». Ce terme a eu un rôle unificateur puisqu'il a servi à désigner tous les Chinois vivant à l'étranger quelle que soit leur occupation. Il avait également un rôle idéologique et politique dans le sens où il soulignait le caractère temporaire du séjour, donc le retour à venir et par là même la loyauté envers la Chine. Il y a dans le concept de *huaqiao* une revendication d'allégeance à l'Empereur, puis à la République. Le devoir d'allégeance a pris un tournant légal avec l'octroi de la protection de la Chine au travers des ambassades et des consulats. Cette reconnaissance des communautés chinoises à l'étranger et la protection que les autorités chinoises ont voulu leur offrir sont allées de pair avec un appel à leur loyauté.

« Les désigner sous le terme de huaqiao ne signifiait pas simplement leur trouver un nouveau nom. L'appellation les engageait aussi dans un exercice normatif d'affirmation de la conscience nationale, de foi en la revitalisation de la Chine, le mot devait être porté comme un signe de fierté. » (Wang, 2000 : 70)

Modernisation, guerre sino-japonaise et établissement de la RPC : appel au soutien patriotique

Des consulats sont ouverts à la fin du XIX^e siècle, dont le rôle principal a souvent consisté à convaincre les riches marchands chinois de contribuer à la modernisation de leur patrie d'origine (Zhuang, 1998 :

99). Sous les gouvernements républicains, l'intérêt pour les *huaqiao* continue de croître. Dès 1912, la nouvelle loi organique prévoit au sein du Sénat six sièges pour les représentants des *huaqiao*. La même année est créée la *Huaqiao Lianhehui* (华侨联合会), la plus ancienne fédération de *huaqiao*, qui avait pour objectif d'associer les *huaqiao* à la politique intérieure (Pina-Guerassimoff, 1997 :154-155). Depuis le début du *xx*^e siècle, des réformateurs et des révolutionnaires étaient présents dans les écoles chinoises à l'étranger et travaillaient à rallier les Chinois à la cause nationale. Avec l'arrivée du Guomindang au pouvoir en 1927, la politique envers les *huaqiao* est encore confirmée. En 1927, un bureau responsable des Affaires des Chinois d'outre-mer est créé à Shanghai et en 1929 la loi sur la nationalité de 1909 est appliquée. En 1937, le Parti nationaliste avait des antennes dans tous les pays où vivaient des Chinois. Il mettait surtout l'accent sur l'éducation. À cette époque, on estime que plus de 2 000 écoles chinoises à travers le monde (écoles créées à partir de la fin du *xix*^e siècle) servaient de relais pour renforcer les liens culturels et sentimentaux entre les communautés chinoises et la Chine (Zhuang, 1998 : 101).

La politique de rapprochement avec les communautés chinoises à l'étranger a en effet entraîné un nouveau type de migration et transformé les communautés dans leur pays d'accueil. À partir de la fin du *xix*^e siècle et au cours de la première moitié du *xx*^e siècle, des fonctionnaires, des enseignants, des membres du Parti nationaliste et autres intellectuels se sont rendus auprès des communautés chinoises afin de leur apporter un soutien, ou de les « resiniser » (Wang, 1993 : 8). Ces mesures ont eu des effets très différents d'un pays à l'autre. En Amérique du Nord et en Australie, les communautés vieillissantes ont souvent bien accueilli les démarches du gouvernement chinois, mais les effets n'ont pas été très importants. En Asie du Sud-Est, où les communautés chinoises étaient plus anciennes et plus importantes, l'intervention du gouvernement chinois a souvent débouché sur des divisions. Si comme le souligne Yen Ching-Hwang, beaucoup de Chinois de l'étranger ont répondu avec ferveur à l'ouverture de la Chine en faisant preuve de patriotisme et en contribuant financièrement (Yen, 1995 : 142-143), il est nécessaire de rappeler que cette politique ne fut pas accueillie de manière homogène par l'ensemble des Chinois à l'étranger. Beaucoup étaient plus attirés par les contacts avec l'Occident qu'avec la Chine, d'autres ne parlaient déjà plus chinois et étaient très bien intégrés dans la société locale. Le modèle *huaqiao* a favorisé la resinisation de ces populations en particulier grâce au développement des écoles chinoises. Or un certain nombre de Chinois ont senti que ces évolutions allaient les pénaliser en provoquant l'inquiétude des gouvernements coloniaux et le soupçon des populations autochtones (Wang, 2000 : 71-72). L'identité *huaqiao* a largement été ressentie comme une construction imposée de l'extérieur aux communautés chinoises de l'étranger et proposant un modèle mal adapté à la situation très hétérogène de ces communautés dans leur pays de résidence. Beaucoup de Chinois

d'outre-mer n'ont pas adhéré à cette politique favorisant la montée du nationalisme au sein des communautés chinoises et qui a laissé des traces profondes dans les sociétés d'accueil.

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, la politique de rapprochement et d'implication des Chinois d'outre-mer dans le destin national se poursuit. Les *huaqiao* participent activement à la rédaction de la Constitution de 1947 qui leur donne une représentation au sein de trois institutions : l'Assemblée nationale avec quarante députés, le Yuan législatif avec dix à seize représentants et le Yuan du contrôle avec huit représentants. Cette Constitution est restée en vigueur dans la République de Chine réfugiée à Taiwan après 1949.

Entre 1949 et 1954, la politique de la République Populaire de Chine (RPC) à l'égard des Chinois à l'étranger s'inscrit également dans la continuité. S'inspirant de la politique mise en place par la République de Chine à Taiwan, une Commission des Affaires des Chinois d'outre-mer est créée. Une représentation politique leur est accordée : selon l'article 23 de la Constitution de 1954, ils seraient représentés par trente députés à l'Assemblée Nationale Populaire (Pina-Guerassimoff, 1997 : 156). Cette représentation n'est bientôt plus que symbolique à la suite du désengagement de la Chine auprès des communautés chinoises à l'étranger.

Parallèlement, la situation évolue pour les communautés chinoises à l'étranger. La grande majorité des expatriés vit dans les pays d'Asie du Sud-Est dont la situation politique est alors en pleine transformation : les pays obtiennent leur indépendance et se construisent comme des États-nations (la Thaïlande fait exception n'ayant jamais été colonisée). Dans ce contexte, la loyauté des Chinois de l'étranger à leur mère patrie est particulièrement mise en doute. Ces communautés ont souffert de la politique *huaqiao* qui a négligé la volonté de nombreux Chinois de ne pas y prendre part et de ne pas faire étalage de leur héritage chinois afin de faciliter leur intégration ou, plus simplement, par indifférence à l'égard de la politique chinoise. La politique nationaliste a eu pour effet de faire peser sur l'ensemble des communautés des soupçons quant à leur loyauté. Cette image négative des chinois de l'étranger ne s'effacera pas avant longtemps (Wang, 2000 : 80). La politique *huaqiao* n'a ainsi pas obtenu l'adhésion de la totalité des Chinois expatriés. De plus, le schisme politique de 1949 entre une Chine communiste et une Chine nationaliste, a rendu plus difficile l'identification des Chinois de l'étranger à une mère patrie. Pour toutes ces raisons les communautés chinoises à l'étranger se sont éloignées de leur pays d'origine après la Seconde Guerre mondiale.

Émergence des catégories du « nouvel émigré » et du *Haigui* : séjour à l'étranger et patriotisme

« Depuis la mort de Mao Zedong et le début des réformes, les représentations que les dirigeants ont des Chinois d'outre-mer ont pris un nouveau tournant : de traîtres ils sont devenus patriotes »
(Nyíri, 2002 : 330).

Le paradigme des « nouveaux migrants »

La réhabilitation des *huaqiao*, selon Pál Nyíri, s'est faite par étapes. Pékin a d'abord cherché à renouer avec les riches Chinois de l'étranger et attirer leurs investissements. Par la suite, les autorités ont mis fin à la stigmatisation des Chinois vivant à l'étranger. Enfin, l'étape la plus récente se caractérise par un processus de valorisation (*upgrading*) de la population émigrée grâce, par exemple, à la création d'un nouveau paradigme regroupant l'ensemble des émigrés récents : les *xin yimin* (新移民/les nouveaux migrants).

Pour ce qui est de la première étape, le rapprochement avec les riches Chinois d'outre-mer, la Chine a tout d'abord assoupli les procédures d'entrée et de sortie pour les personnes ayant de la famille à l'étranger ou pour les étrangers ayant de la famille en Chine. Elle a également mis en place une fiscalité spécifique pour les remises et les dons d'argent. Au niveau des investissements, des privilèges particuliers ont été octroyés aux *huaqiao*, tels que des emplacements réservés à l'intérieur des zones économiques spéciales (ZES), des exemptions d'impôt supplémentaires par rapport aux autres investisseurs étrangers, des déductions d'impôt s'ils s'installaient dans des zones sous-développées, ainsi qu'une exemption de taxe sur les bénéficiaires rapatriés à l'étranger (Pina-Guérassimoff, 1997 : 180).

Dès 1977, les autorités chinoises ont révisé leur conception ? des Chinois de l'étranger. Lors de la réunion préparatoire de la Commission des affaires des Chinois d'outre-mer en 1977, les dirigeants ont critiqué la politique menée jusque-là, désavouant le

traitement inégal dont ont été victimes les Chinois rentrés de l'étranger (les *guiqiao*) et les familles de *huaqiao*. Cette évolution a trouvé un fondement idéologique dans l'idée que la notion de « bourgeoisie capitaliste » était mal adaptée à des émigrés souvent pauvres à leur départ de Chine et restés pauvres dans leur pays d'accueil (Pina-Guérassimoff, 1997 : 131-132). Par la suite, la terminologie politique de la lutte des classes a vite été abandonnée et les *huaqiao* ont été perçus comme des personnes méritantes, qui ont réussi économiquement et qui gardent un attachement culturel et sentimental à la Chine.

Le gouvernement Chinois s'est aussi employé à clarifier le statut juridique des *huaqiao*. La loi sur la nationalité de 1980 rejette très clairement la double nationalité : toute personne qui se fait volontairement naturaliser ou qui a acquis une nationalité étrangère perd automatiquement la nationalité chinoise. Cette loi officialise la position adoptée par la Chine depuis 1954 concernant la perte de nationalité chinoise et va même plus loin car elle inclut les personnes naturalisées contre leur gré (comme par exemple au Vietnam). Le gouvernement chinois a donc réalisé un travail de clarification quant aux catégories de personnes qui relèvent ou non de son autorité. Très clairement le terme de *huaqiao* ne renvoie officiellement qu'aux ressortissants chinois.

Malgré ces dispositions légales, qui avaient surtout pour objectif de détendre les relations avec les pays du Sud-Est asiatique, la Chine continue de s'intéresser à la population ethniquement chinoise à travers le monde. Le renouveau de l'intérêt porté aux *huaqiao* évolue depuis le début des années 1990 vers une nouvelle étape où la distinction entre ressortissants chinois et Chinois « ethniques » est à nouveau confuse. Les mesures prises à l'égard des Chinois à l'étranger tendent à élargir leur champ d'action en ne précisant pas s'ils entendent *huaqiao* (华侨) dans son sens strict (ceux qui ont la nationalité chinoise), ou dans un sens plus large qui inclurait aussi les *huaren* (华人, les Chinois ayant pris une autre nationalité) et les *huayi* (华裔, les descendants de Chinois) (Xiang, 2003 : 27). Pál Nyíri, souligne qu'il s'agit d'une évolution plus visible au niveau du discours que des politiques elles-mêmes.

Tout d'abord un terme nouveau est apparu aussi bien dans les discours officiels que dans les médias pour désigner l'ensemble des migrants partis depuis l'ouverture de la Chine, quels que soient leur statut et leur trajectoire migratoire : on parle de *xin yimin* (新移民, les nouveaux migrants). L'image des émigrés s'est transformée, passant du stéréotype du Chinois du Sud peu éduqué qui réussit économiquement, à celle d'un émigré éduqué, mais pauvre qui fait le sacrifice de se former à l'étranger pour ensuite participer au développement de son pays. Le terme de *xin yimin* cherche à mettre en valeur la population chinoise à l'étranger. Il désigne un Chinois qui continue de faire partie de l'économie et de la politique chinoise, qui resserre les liens parfois distendus entre les

Chinois d'outre-mer et la Chine et qui, par son niveau de qualification et ses succès professionnels, rehausse le statut des Chinois dans leur pays d'accueil. Le discours sur les *xin yimin* tend à brouiller à nouveau les catégories pourtant bien distinctes de *huaqiao*, de *huaren* et de *huayi*. Il est ainsi souvent fait référence au *huaren* de manière indistincte. De même au terme de « ressortissant de la Chine » (中国人/zhongguoren) est souvent préféré celui plus flou et déterritorialisé de « *zhonghua minzu* » (中华民族) qui peut être traduit par « peuple chinois » ou « ethnies chinoises » (Xiang, 2003 : 27).

Malgré les mesures prises au moment de l'ouverture pour clarifier la position de l'État chinois à l'égard des Chinois et descendants de Chinois à l'étranger, la distinction entre ressortissants chinois et personnes d'origine chinoise fait à nouveau l'objet de confusions. Toutefois, ce type de discours n'est pas propre à la Chine. Que ce soit par des mesures concrètes ou par des campagnes de sensibilisation, de nombreux autres pays de départ tentent d'éveiller le patriotisme de leurs émigrés¹. Il semblerait que cela soulève plus de craintes lorsqu'il s'agit de la Chine peut-être parce qu'un nombre de personnes incomparablement plus important à travers le monde est alors concerné.

Le phénomène des Haigui

Le phénomène de renversement du courant et le retour des cerveaux fait depuis plusieurs années beaucoup parler en Chine. Le marché chinois de plus en plus attrayant pour des ingénieurs ou des chefs d'entreprise et le marasme de l'économie des pays de résidence sont des facteurs qui pourraient expliquer qu'un nombre croissant d'émigrés décide de rentrer travailler en Chine. Le bas niveau des revenus et la difficulté à trouver un emploi correspondant à ses compétences en Chine restent toutefois des éléments dissuasifs.

¹ Peggy Levitt évoque par exemple le cas de l'Irlande. La présidente irlandaise Mary Robinson, lors de son discours inaugural en 1990, s'était déclarée la représentante de tous les Irlandais, des émigrants et de leurs descendants. Elle avait demandé aux descendants de ces émigrants de renouer des liens avec leur famille en Irlande et avait proposé de les représenter sur la scène mondiale. « More and more states, like Ireland, are decoupling residence and membership and extending their boundaries to those living outside their borders. They are creating economic, political and social mechanisms that enable migrants to participate in the national development process over the long term and from afar. » Voir Peggy Levitt et Rafael de la Dehesa : « Transnational Migration and the Redefinition of the State: Variations and Explanations. », *Ethnic and Racial Studies*, 2002. Vol 26(4) 587-611. P. 588. Les autres exemples les plus connus sont ceux du Mexique et de la République Dominicaine également développés par Alejandro Portes : « Globalization from Below: the Rise of Transnational Communities » in Kalb, Don *et alii* : *The Ends of Globalization: Bringing Society Back In*. Londres : Rowman and Littlefield, 2000, p. 253-270

Mais le phénomène prend de l'ampleur et ce nouveau groupe social s'est trouvé un nom : les *Haigui*.

Haigui est un terme apparu à la fin des années 1990, d'abord utilisé dans des forums Internet, il s'est imposé aussi bien dans le langage quotidien que dans le langage officiel. Le terme est une abréviation de *haiwai guiguo liuxuesheng* (étudiants de retour de l'étranger), c'est aussi un homophone de « tortue de mer », ce qui l'a rendu très populaire.

Selon la directrice du Bureau des ressources humaines de Zhongguancun (le quartier des nouvelles technologies à Pékin), le terme désigne des personnes qui ont étudié à l'étranger. Il existe deux critères permettant de faire partie de cette catégorie : il s'agit soit d'une personne ayant obtenu un diplôme à l'étranger, soit d'une personne ayant passé plus d'une année à l'étranger dans le cadre d'un programme d'échange. Dans chacun des deux cas, les étudiants ou chercheurs peuvent obtenir auprès de l'ambassade chinoise du pays de résidence ou auprès des bureaux affiliés au ministère de l'Éducation ou du ministère du Personnel en Chine, un certificat prouvant du temps passé à l'étranger. Ce certificat, en plus de l'éventuel diplôme obtenu à l'étranger permet de profiter des mesures préférentielles prises à l'égard des *Haigui* au niveau national, local, voire au niveau des universités ou des entreprises².

La mise en valeur dont font l'objet les Chinois de retour de l'étranger n'est pas un phénomène nouveau. Déjà au début du XX^e siècle, le retour d'étudiants et d'intellectuels ayant séjourné au Japon avait été considéré comme une source importante de la modernisation chinoise. Plus tard, au moment de l'apogée des relations sino-russes, un groupe d'ingénieurs formés en URSS avait été mis sur un piédestal pour leur contribution à la défense nationale (pour ceux qui avaient étudié les technologies atomiques) ou à d'autres secteurs de pointe. Dans une moindre mesure, les étudiants et chercheurs de retour aujourd'hui sont aussi décrits comme des missionnaires au service du développement de la Chine. Ainsi le forum annuel des étudiants et chercheurs de retour qui s'est tenu en 2007 à Pékin avait pour titre : « nouveaux retours, nouvelles missions »³.

La généralisation d'un terme aux connotations positives, voir la législation sur le statut de ces Chinois de retour, a pour fonction d'attirer un maximum de ces personnes aux qualifications pointues. Cette tentative de définition d'un groupe, voire de législation ne se réalise pas uniquement au niveau central, mais aussi au niveau des villes. Shenzhen aurait ainsi été la première ville à avoir créé officiellement un statut de *Haigui*.

² « Yuanqu de haigui », *Zhishi jingji*, 11, 2004.

³ Zhang Ming'ai, « Success and confusion: The lives of overseas returnees ». *China.org.cn*, November 19, 2007. Article disponible sur : www.china.org.cn/english/China/232355.htm

Pour dresser rapidement un portrait des *Haigui*, il s'agit de jeunes partis en moyenne à 26 ans et rentrés à 32 ans. Toujours en moyenne, ils auraient étudié cinq ans à l'étranger et travaillé trois ans avant de rentrer. La plupart travaillent aujourd'hui dans des cabinets de consultants, dans les services, la culture et les médias, ou encore pour des entreprises étrangères, à fonds étrangers ou dans des parcs d'activités destinés aux entrepreneurs de retour de l'étranger. Leurs revenus annuels tournent autour de 60 à 120 000 yuans⁴.

L'existence de cette catégorie à part de travailleurs hautement qualifiés rentrés de l'étranger est certainement un phénomène transitoire. L'existence d'un tel groupe au sein de la société s'observe aussi en Inde. Il semble répondre au besoin conjoncturel de pays connaissant un développement économique rapide et ayant un besoin urgent de travailleurs qualifiés. Ce groupe devrait disparaître une fois que le niveau de formation proposé à l'intérieur du pays aura rattrapé certains standards internationaux.

⁴ *Ibid.*

Du brain drain au brain gain ?

Des chiffres incertains

Comme nous l'avons souligné ci-dessus, la nouvelle immigration chinoise compte un grand nombre de personnes hautement qualifiées, qui ont souvent quitté la Chine en tant qu'étudiants. Selon les chiffres du ministère de l'Education chinois, entre 1978 et 2006 ce sont 1,067 million d'étudiants et chercheurs qui sont partis étudier à l'étranger. Sur la même période, 275 000 personnes seraient rentrées après leur séjour. Le nombre de retours se serait accéléré au début des années 2000 atteignant près de 18 000 en 2002, 30 000 en 2005 et 42 000 en 2006.

Cependant, pour Wang Huiyao, vice-président de la China Western Returned Scholars Association, si les statistiques de départ sont fiables (environ 100 000 personnes par an actuellement), celles des retours sont beaucoup plus incertaines. Toutes les personnes de retour n'informent par l'ambassade de leur pays de résidence et le nombre de retour est sûrement supérieur aux chiffres officiels.

Plusieurs facteurs devraient faire encore augmenter le taux de retour dans les années à venir. En particulier les sociétés chasseurs de têtes en Chine indiquent que la demande de Chinois ayant étudié à l'étranger par les multinationales installées en Chine augmente. Les salaires proposés augmentent eux aussi, ils atteignent entre 200 000 et 300 000 US dollars. Les étudiants de retour sont bien positionnés pour servir de pont entre le marché chinois et les entreprises étrangères.

Mise en place de politiques attrayantes

Au moment de l'ouverture, le gouvernement chinois avait pris des mesures concernant les vieilles communautés chinoises d'outre-mer afin d'attirer leurs investissements. Plus récemment, des mesures ont visé les « nouveaux émigrés » et plus précisément les plus qualifiés d'entre eux, ceux partis comme étudiants. Cette démarche n'est pas propre à la Chine et l'on a vu au cours des dernières décennies un grand nombre de pays d'émigration prendre des mesures politiques ou économiques dans le but de maintenir une implication de ses

émigrés dans la vie nationale. Par exemple le Mexique et la République dominicaine ont pris des mesures fiscales favorisant les migrants souhaitant créer des entreprises ou coopérer avec des entreprises dans leur pays d'origine. En outre la double nationalité a été reconnue par un nombre croissant de pays d'émigration rendant possible le vote pour les personnes résidant à l'étranger⁵.

À l'égard de la nouvelle catégorie de migrants Chinois, le gouvernement a radicalement changé de position au début des années 1992. À la suite du voyage de Deng Xiaoping dans le sud de la Chine en 1992, au cours duquel la politique de réformes et d'ouverture a été relancée, le gouvernement a insisté sur sa volonté de libéraliser les mouvements des étudiants de retour en Chine. Au cours de la même année, ils se sont vus octroyer le droit de s'installer où ils le désiraient en Chine (mesure allant à l'encontre de la politique du *hukou*)⁶, et se sont vus aussi accorder des facilités pour renouveler leur passeport.

En plus de ces mesures générales, d'autres ont visé certains groupes de migrants (tels les professeurs et chercheurs). Les localités ont également très tôt légiféré sur ces questions. Enfin, les ambassades à l'étranger se sont faites le relais des politiques par le biais d'associations d'étudiants et jeunes professionnels.

Des programmes attractifs pour les chercheurs

Au sein de la réforme de l'enseignement supérieur à la fin des années 1990 qui a eu pour objectif central de faire entrer les universités chinoises dans le palmarès des meilleures universités mondiales, le gouvernement a octroyé d'importants budgets à ses meilleures universités, telles que celles de Qinghua ou de Beida, à Pékin. Or 20 % des budgets accordés devaient être utilisés pour attirer de "nouveaux talents" de préférence venant de l'étranger⁷.

D'autre part des programmes de recherches ont été spécialement mis en place en faveur des chercheurs chinois à l'étranger :

- Le Fonds de soutien à la recherche scientifique et technologique pour les étudiants de retour de l'étranger (留学回国人员科研启动基金 *liuxue huiguo renyuan ke yan qidong jijin*). Ce fonds est le plus ancien des programmes, il a été créé en 1990 et a depuis concerné 24 promotions et 10 926 personnes.

⁵ Peggy Levitt : « Transnational Migration », article cité en note [1], p. 205-206.

⁶ Le *hukou* est un permis de résidence instauré dans les années 1950 afin de limiter l'exode rural : ne pouvaient vivre en ville que les personnes possédant un *hukou* de la ville. Ce système a survécu jusqu'à aujourd'hui. Il disparaît dans certaines villes à la suite de l'installation de nombreux ruraux. Ce système tend à créer une citoyenneté à deux vitesses : les personnes ne possédant pas de *hukou* de la ville n'ont pas les mêmes droits en terme d'accès aux services publics.

⁷ *Ibid.*

- Le Programme pour la formation des élites au tournant du siècle (跨世纪优秀人才培养计划/kua shiji youxiu rencai peiyang jihua) est un programme de soutien aux jeunes professeurs rentrés de l'étranger. Créé en 1993, il a concerné jusqu'à aujourd'hui 922 personnes.
- Le Programme Chunhui (春晖计划/Chunhui jihua) vise des Chinois de niveau doctoral et ayant une renommée dans leur pays d'accueil. Créé en 1996 il a déjà soutenu plus de 8 000 personnes dans le cadre de projets de court terme.
- Le Programme Changjiang de soutien aux chercheurs (长江学者奖励计划/Changjiang xuezhe jiangli jihua), créé en 1998, sélectionne tous les ans des chercheurs ayant étudié à l'étranger pour leur offrir des postes de professeur invité dans les universités chinoises.
- Le Programme de retour de court terme pour les chercheurs à l'étranger (海外留学人员学术休假回国工作服务计划/haiwai liuxueyuan xueshu xiujia huiguo fuwu jihua). Créé en 2001, ce programme soutient les séjours de courte durée d'étudiants ou de chercheurs à l'étranger pour donner des conférences ou réaliser des recherches dans 28 domaines scientifiques clés⁸.
- le Programme des Cent Talents (百人计划/Bairen jihua) de l'Académie chinoise des Sciences qui accorde aux scientifiques sélectionnés une enveloppe de deux millions de yuans qui doit servir à la rémunération du chercheur, mais aussi de son équipe, et à l'achat de matériel pour mettre en place un laboratoire de recherche⁹.

Comme cela apparaît à travers les divers programmes présentés, la priorité du gouvernement chinois a été de mettre en place un cadre favorable à la recherche qui puisse être attractif pour des étudiants et des chercheurs résidant à l'étranger.

⁸ Ministère de l'Éducation de la RPC. Voir :

www.moe.edu.cn/english/international_2.htm.

⁹ David Zweig, Chen Changgui et Stanley Rosen : « Globalization and Transnational Human Capital », article cité, p. 740.

Mesures locales en faveur de la création d'entreprises

Des mesures ont également été prises au niveau des autorités locales. Dès le début des années 1990, des villes comme Shenzhen, Shanghai ou Beijing sont entrées en compétition pour attirer les étudiants et chercheurs à l'étranger : elles proposaient des politiques préférentielles en termes d'achat d'une voiture privée, de logement ou de possibilité d'importer des équipements informatiques. Depuis 1997, la ville de Shanghai offre aux étudiants de retour de l'étranger la possibilité d'obtenir un *hukou* (permis de résidence en ville) de Shanghai. Depuis cette date, 3 000 étudiants en moyenne sont venus chaque année s'installer dans la ville.

À Pékin, outre une politique de *hukou* similaire à celle de Shanghai, la ville offre également aux personnes revenues de l'étranger qui ont créé des entreprises une exemption de la TVA, ainsi que la possibilité de convertir les revenus réalisés en Chine en monnaie étrangère et la liberté de faire circuler cet argent à l'étranger. En 2000, la ville de Shenzhen a prévu de dépenser 30 millions de yuan pour soutenir la création d'entreprises par les étudiants rentrés de l'étranger. Ces emprunts doivent servir au financement de projets de technologies avancées (Chen, 2003: 300-301). La plupart des grandes villes chinoises ont créé des zones d'activités destinées aux étudiants/scientifiques de retour de l'étranger, on parle de *Huiguo liuxuesheng chuangye yuanqu* (回国留学生创业园区/parcs d'activité des étudiants de retour). La première fut ouverte en 1994. En 2006, 150 000 Chinois de retour travaillaient pour plus de 6 000 entreprises ouvertes dans les quelque 110 zones d'activités de ce type à travers la Chine¹⁰.

Les grandes villes sont les destinations les plus recherchées par les Chinois de retour et on y trouve donc une plus forte concentration d'entreprises créées par eux. Pékin, la capitale du pays et Shanghai, sa capitale commerciale, comptent plusieurs parcs d'activités. Par exemple le Zhong Guan Village Enterprise Park (中关村创业园) a été créé à Pékin en 2001 et en l'espace d'une année 160 Chinois de retour de 16 pays différents ont ouvert leur société: c'est-à-dire 130 sociétés de hautes technologies, en moyenne une société ouverte tous les deux jours. À la fin 2006, le Zhong Guan High Tech Park est devenu le premier lieu de rassemblement des entrepreneurs de retour. S'y trouvent 21 parcs d'activités différents sur une surface de 400 000 mètres carrés. 8 700 Chinois de retour environ y travaillent dans 3 588 entreprises enregistrées. Ce qui attire plus de 60 000 travailleurs hautement qualifiés¹¹.

¹⁰ Xin Hua News Agency. Disponible sur: news.xinhuanet.com/overseas/2007-10/19/content_6907011.htm

¹¹ 中关村在线 (Zhong Guan Cun Zai Xian / Zhong Guan Village Online). Disponible sur : www.beijingww.com/431/2007/03/12/4@17084.htm

Les associations à l'étranger

La Chine tente également de sensibiliser ses ressortissants vivant à l'étranger par le biais d'associations plus ou moins ouvertement chapeautées par les ambassades. Selon Xiang Biao apparaissent ainsi en grand nombre au cours des années 1990 un nouveau type d'associations chinoises dirigées par des personnes de plus en plus proches des autorités chinoises et désireuses de rester en contact avec la Chine (Biao, 2003 : 28).

Il existe un réseau intense des étudiants chinois à l'étranger liés par diverses associations gouvernementales et informelles. Il existe par exemple 58 services d'éducation rattachés aux missions diplomatiques chinoises à l'étranger (dans 39 pays). Ces services sont dirigés par des fonctionnaires du ministère de l'Éducation. Ils assurent un soutien aux étudiants chinois qu'ils soient ou non financés par le gouvernement. Les étudiants doivent se rapprocher de ces services afin de pouvoir faire valider leurs diplômes obtenus à l'étranger.

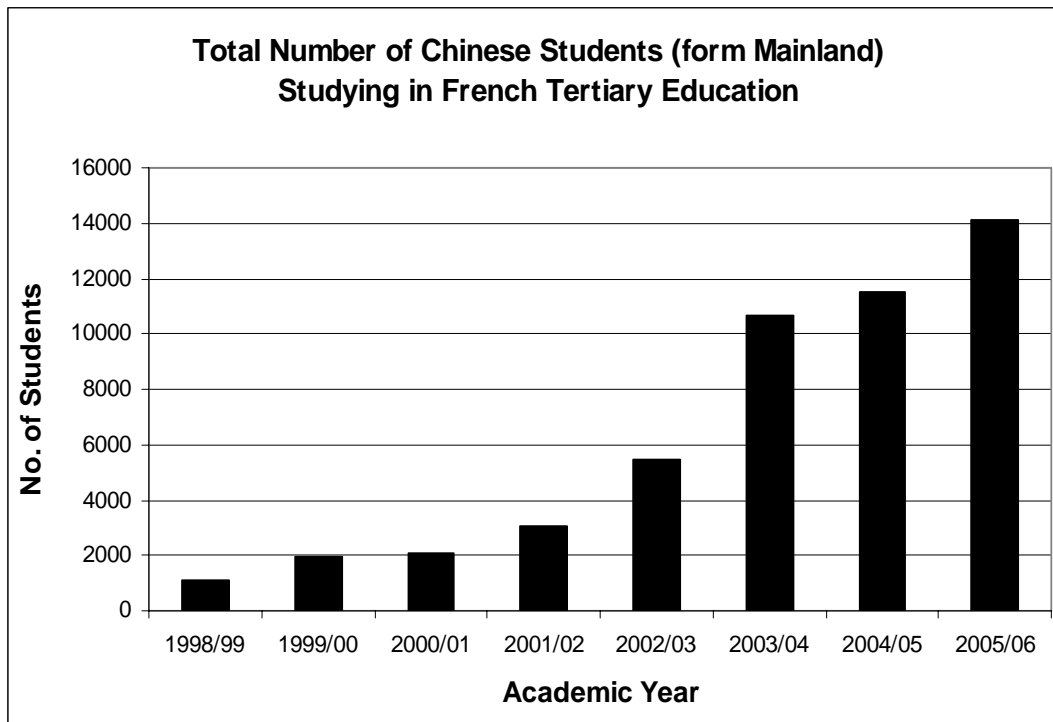
D'autre part il existe plus de 2000 associations et 300 groupes professionnels d'étudiants chinois à l'étranger. Les réseaux informels existent quasiment dans chaque grande université aux quatre coins du monde. Ils organisent des activités sociales et aident les nouveaux arrivants. De plus il existe les State Scholarship Council et China Overseas Studies Service Centre qui proposent un soutien financier et des conseils professionnels.

Les relations qui existent entre les associations étudiantes et la Chine ont été parfaitement illustrées au cours du rude hiver qui a touché la Chine au début de l'année 2008. Les intempéries avaient entraîné la mort de 130 personnes et plus de 152 milliards de yuans de dommages. Des donations ont alors afflué des communautés chinoises à l'étranger et auraient atteint un total de 170 millions de dollars à la fin du mois de février selon le Bureau des Affaires des Chinois d'outre-mer du Conseil d'État. Le Bureau a reçu 130 millions de yuans en espèces et 40 millions en bien matériels venant de groupes d'étudiants du Japon et du Royaume-Uni, d'associations de Chinois du Pakistan et de Thaïlande, de la communauté chinoise espagnole, de groupes d'intellectuels des États-Unis, entre autres.

En France

Le nombre d'étudiants chinois en France a rapidement augmenté au cours des dix dernières années. En 2003, les consulats de la France en Chine ont accordé plus de 4 000 visas étudiants. Les statistiques françaises montrent également cette hausse dans l'enseignement supérieur (voir tableau). Le nombre réel d'étudiants chinois est sûrement plus élevé que ne l'indiquent les statistiques officielles. Selon un rapport du *Quotidien du Peuple* du 27 décembre 2005, le nombre d'étudiants chinois enregistrés auprès de l'ambassade chinoise en France s'élevait à 20 471, une hausse de 2000

personnes par rapport à 2004¹². Fin 2007, l'ambassade de Chine à Paris a annoncé que pour la première fois que le nombre d'étudiants chinois rentrant en Chine était plus élevé que celui des étudiants arrivant en France : 1 249 entrées en France d'étudiants chinois contre 2 299 sorties.



Source : OECD Education Database and ministère français de l'Éducation.

L'Union des chercheurs et des étudiants chinois en France (UCECF/全法中国学者学生联合会) est la principale organisation des étudiants et chercheurs chinois en France. Il s'agit d'une association soutenue par le service éducation de l'ambassade chinoise. Il existe également des branches locales telles que celles de Paris, Toulouse, Lyon, Nantes, Besançon, La Rochelle, Grenoble, Strasbourg, Rennes, Nancy, Poitiers, Perpignan, Orsay, Montpellier and Bordeaux etc. Les activités de l'UCECF sont diverses : organisation d'événements traditionnels (célébration du Nouvel An chinois, du festival de la mi-automne et autres évènements culturels), organisation de séminaires doctoraux, levées de fonds pour la Chine, et, plus récemment, salons de l'emploi pour les étudiants chinois (un forum Horizon Chine coorganisé par l'UCECF s'est tenu dernièrement à Paris).

Grâce au partenariat avec l'ambassade de Chine, l'UCECF organise des rencontres avec des délégations venues de Chine telles

¹² *People's Daily*: "Over 20,000 Chinese Students and Scholars Study in France" (Dec/27/2005). Disponible sur : <[www.zju.edu.cn/english/news/2005\(7-12\)/news051227.htm](http://www.zju.edu.cn/english/news/2005(7-12)/news051227.htm)> (last access, Oct 2007)

que des forums sur les carrières professionnelles ou sur les investissements animés par de hauts fonctionnaires provinciaux chinois. Ajoutons que l'UCECF joue également un rôle important au niveau du lobbying et de la diplomatie. Cette année, avec d'autres organisations d'étudiants, elle a organisé des rencontres de soutien aux Jeux Olympiques de Pékin et des débats sur le Tibet et les relations franco-chinoises. L'UCECF peut coordonner ses activités avec celles d'autres associations européennes telles que la Chinese Students and Scholars Association (CSSA).

Au-delà de ces réseaux officiels, il existe d'autres communautés plus informelles ou virtuelles. Une des plus connues est Reve France (战斗在法国) <http://www.revefrance.com>. Depuis l'ouverture de ce site Internet, plus de 1 000 étudiants chinois se sont portés volontaires pour servir de webmasters aux différentes sections du forum¹³. Le succès des informations offertes et des forums de discussion a amené ce site à se professionnaliser et à se joindre à une société de services en ligne appelée E CAN. Plus tard Reve France a ouvert une succursale et des bureaux techniques à Hangzhou et Shanghai pour assurer le back-office support du site Internet et d'autres services tels que l'échange d'informations, l'organisation de voyages et d'événements, ou encore la gestion des réseaux. 18 personnes travaillent aujourd'hui à plein-temps en France et en Chine, tous ont un niveau de master ou au-delà. Le succès de Reve France puis de E CAN Group souligne le potentiel qui existe pour les services professionnels aux étudiants chinois et l'importance des réseaux et des échanges d'informations.

Au Japon

Dans le cas du Japon, la principale association visant les étudiants est la Fédération des étudiants chinois au Japon (中国留日同学总会, traduit en anglais par « All-Japan Federation of Overseas Chinese Professionals »). Cet organisme a été créé en 1998 et se définit comme une structure pour « les personnes étudiant ou travaillant au Japon qui restent profondément attachées à leur pays, la Chine, et souhaitent participer à son développement ». L'association est organisée en trois « plates-formes » : la plate-forme conseil, la plate-forme éducation scientifique et la plate-forme création d'entreprise.

La première est un lieu de rencontre et de discussion entre chercheurs ayant pour but de rédiger un plan de développement pour la Chine au XXI^e siècle. Ce groupe compterait un millier de doctorants et de spécialistes. Trois volumes regroupant les propositions sont déjà publiés. La plate-forme éducation scientifique travaille à mettre en place un soutien scientifique avec des universités de l'Ouest de la Chine, ainsi qu'à créer des coopérations avec des organismes de recherche et des entreprises en Chine. Enfin, la troisième plate-forme

¹³ 战斗在法国 Reve France. Voir : <www.revefrance.com/page/aboutus.html>.

propose un « pack pour la création d'entreprises en technologies de pointe » qui s'adresse aux Chinois vivant au Japon. Cinq entreprises auraient déjà été créées au Shandong grâce à ce « pack » et l'association aurait également permis à ses membres de participer à quinze autres projets de création d'entreprises en coopération avec diverses villes chinoises¹⁴.

Les plates-formes « éducation scientifique » et « création d'entreprises » participent donc au retour des anciens étudiants vers la Chine. Les projets d'éducation scientifique encourageraient surtout des retours temporaires, à la différence des projets sur la création d'entreprise dont l'objectif est réellement de pousser au retour définitif des étudiants en leur permettant de trouver un travail à la hauteur de leur formation. En effet, selon les responsables de l'association, la principale entrave au retour des étudiants est l'inquiétude de ne pas réussir à trouver un emploi assez qualifié. L'association aurait déjà permis à 650 personnes de rentrer – les responsables ne précisent pas s'il s'agit de retours de long ou de court terme – en Chine grâce à 21 projets différents (coopération scientifique et créations d'entreprises) (Zhu, 2003). Le financement de ce type d'activités relève clairement de la volonté politique des autorités chinoises de promouvoir les retours.

Respect de la mobilité indispensable au retour des cerveaux

La question de la fuite des cerveaux et de la perte que ce phénomène implique pour les pays d'origine, a souvent été abordée ? par les dirigeants chinois. Toutefois des exemples, parfois aussi proches que celui de Taiwan, ont prouvé que le départ d'un grand nombre d'étudiants et de chercheurs peut s'avérer bénéfique sur le long terme. Avant la République Populaire de Chine, Taiwan a vu une grande partie de ses universitaires partir vers les pays anglophones. Ce sont pourtant ces « cerveaux » installés à l'étranger qui ont été à l'origine du dynamisme de la zone d'activité de Xinzhu à Taiwan (Saxenian, 2000). Le parc industriel pour les sciences et la technologie créé en 1978 a été un moteur essentiel de la rapide croissance économique de Taiwan dans les années 1980. Si dans un premier temps, les technologies avancées américaines ne circulaient que dans un sens, des États-Unis vers Taiwan, dans les années 1990, des Taiwanais travaillant dans la Silicon valley ont favorisé la recherche et le développement sur le territoire taiwanais. Ainsi, un nouveau type d'organisation du travail s'est imposé : un système de partage d'influence de haut niveau et basé sur une compensation

¹⁴ Voir le site internet de l'association :
<www.jcic.co.jp/OBCS/sjis/introduction.html>

mutuelle. Cette implication des cerveaux dans le pays d'origine n'a été possible que grâce à la forte mobilité de ces entrepreneurs et des contacts entretenus entre la Silicon Valley et Taiwan. Les réseaux entre les deux pays se composent pour l'essentiel d'anciens étudiants taiwanais aux États-Unis qui circulent régulièrement entre les deux pays.

Dans de nombreux autres cas la mise en évidence de la circulation des migrants permet de remettre en question les approches en termes de fuite des cerveaux. Meyer et Charum ont été parmi les premiers à déconstruire le concept de fuite des cerveaux, ou de *brain drain*. Afin de mieux rendre compte d'un système économique de plus en plus globalisé, sont apparus les nouveaux paradigmes de *brain gain* ou de *brain exchange*. Les phénomènes de circulation favorisent en outre les pratiques de coprésence par le biais des « retours alternatifs », des « retours partiels », voire des « retours virtuels » :

« Le travail de coopération à distance est rendu possible grâce aux relations systématiques, denses et multiples qui se déploient à travers les moyens technologiques, notamment l'Internet. Le retour physique du cerveau n'est plus indispensable, ce qui est essentiel c'est qu'il soit connecté, qu'il participe et souscrive activement au travail collectif du réseau » (Meyer et Charum, 1995 :1003-1017)¹⁵

Les autorités chinoises elles-mêmes ont pris en compte cette nouvelle réalité et tendent à favoriser la circulation migratoire de leurs élites professionnelles. Elles ne cherchent plus simplement à favoriser un retour prétendument définitif. En donnant des garanties de mobilité aux étudiants et anciens étudiants à l'étranger, elles semblent avoir pris en compte le souci de nombre de Chinois à l'étranger.

En 1993, le 3^{ème} plénum du 14^{ème} Congrès du Parti résume sa politique à l'égard des étudiants à l'étranger dans un slogan en douze caractères : « 支持留学, 鼓励回国, 来去自由 » (zhichi liuxue, guli huiguo, laiqu ziyou/Soutenir les études à l'étranger, promouvoir les retours au pays, assurer la liberté de mouvement) (voir Zweig, Chen et Rosen, 2004 : 739). Ce slogan a symbolisé un relâchement de la politique officielle concernant le retour des étudiants, le discours officiel n'était plus tant de pousser les étudiants à rentrer que de les pousser à participer au développement économique de leur pays natal par n'importe quel moyen. Ainsi à l'expression de « rentrer pour servir le pays » (回国服务/hui guo fuwu) a succédé la simple expression « servir le pays » (为国服务/wei guo fuwu).

¹⁵ Voir aussi les travaux de Mihaela Nedelcu sur l'utilisation de l'Internet par les migrants roumains : « L'utilisation d'un espace virtuel par une communauté de professionnels immigrés : vers une nouvelle forme d'organisation diasporique ? » in *Autrepart*, 2002, No 22, p. 147-165.

Parmi les trois piliers de la politique lancée au début des années 1990 figurait donc la « liberté de mouvement ». Cette dimension est toujours au centre des préoccupations du ministère de l'Éducation qui dans son discours insiste sur la notion de « flexibilité » de l'emploi de ces étudiants et chercheurs de retour en Chine. Les programmes Chunhui, Changjiang ou encore le programme pour les séjours courts décrits précédemment, ainsi que ceux de la Fédération des étudiants chinois au Japon favorisent d'ailleurs des retours de court terme ou des séjours en alternance avec le pays de résidence.

Le gouvernement chinois souhaite également faciliter le séjour des Chinois de l'étranger n'ayant plus la nationalité chinoise. Il propose pour les chercheurs et professeurs un permis de résidence de cinq ans à entrées multiples. La mise en application le 15 août 2004 d'un permis de résidence permanent (ou carte verte) peut également concerner les Chinois ayant pris la nationalité de leur pays de résidence et pour lesquels un séjour long en Chine est soumis aux mêmes conditions que pour tout autre étranger. Ce permis de résidence concerne les investisseurs, les employés ou entrepreneurs ayant un haut niveau de qualification, les chercheurs et professeurs, ainsi que leur famille. L'obtention de ce permis de résidence permanent reste conditionnée par des critères assez stricts. Un investisseur doit avoir été présent sur le marché chinois depuis au moins trois ans. Une personne qui travaille en Chine doit avoir vécu au moins trois années consécutives en Chine et avoir un bon revenu. Les conjoint(e)s doivent être marié(e)s depuis au moins cinq ans et vivre en Chine au moins neuf mois par an. Ce permis de résidence permet de circuler librement au-delà des frontières, mais aussi de s'installer librement n'importe où à l'intérieur du pays.

Un rapport réalisé par le ministère de l'Éducation chinois sur les étudiants de retour en Chine souligne par exemple qu'en 2000, sur 551 étudiants de retour interrogés dans treize parcs d'activité où ils ont créé une entreprise, 44 % seulement vivaient de manière permanente en Chine (Xiang, 2003 : 31). Les politiques favorisant le retour des « talents », en ayant su protéger la mobilité des intéressés, semblent ainsi enregistrer un certain succès.

Impact des retours : Transmission des connaissances, des pratiques entrepreneuriales et managériales

Si l'on revient sur l'exemple du parc d'activités de Xinzhu à Taiwan, Saxenian démontre combien le rôle des étudiants de retour a été essentiel en terme de transmission des connaissances par-delà les différences culturelles.

« [La communauté transnationale d'entrepreneurs] propose un mécanisme de transmission des connaissances à longue distance potentiellement plus flexible et plus réactif que le monde de l'entreprise. En particulier, si la transmission de connaissances se fait entre des lieux où la culture d'entreprise et l'environnement sont différents, ce mécanisme s'avère efficace. » « Aujourd'hui entre la Silicon Valley et Xinzhu, on peut observer des relations de coopération formelle et informelle entre toutes sortes d'investisseurs, d'entrepreneurs, de petites et moyennes entreprises et de grandes sociétés installées des deux côtés de l'océan Pacifique. » (Saxenian, 2000).

L'existence d'une communauté transnationale d'entrepreneurs n'est pas spécifique à Taiwan. En Israël ou en Irlande également des entrepreneurs transnationaux, par leurs connaissances technologiques, en sont venus à jouer un rôle central dans le développement industriel de leur pays. Des ingénieurs et des entrepreneurs originaires de ces deux pays et entretenant des liens étroits avec la communauté scientifique de la Silicon Valley ont jeté des ponts d'un pays à l'autre. Tout en assurant leur présence dans la Silicon Valley, ils savent utiliser efficacement les ressources et les capacités spécifiques de leur pays d'origine.

Le secteur de l'informatique

Dans le cas des Chinois du continent, le secteur d'activité de l'Internet est assez représentatif du rôle important qu'ont pu jouer les ingénieurs de retour. Des étudiants ou des jeunes entrepreneurs chinois rentrés de l'étranger ont en effet introduit en Chine la culture

de l'investissement en capital-risque et du lancement de *start-up* indispensable au développement de ce secteur d'activités.

En 1995, deux cofondateurs de AsialInfo (Yaxin keji) rapatrient l'essentiel de leurs activités depuis les États-Unis vers la Chine. Ils seront les pionniers dans la construction de réseaux d'accès à l'Internet en Chine. Ils occupent aussi une place centrale dans le secteur de la création de logiciels en télécommunication et de l'offre de service en technologies de l'informatique pour les plus grandes entreprises chinoises, telles China Mobile, China Netcom, China Telecom and China Unicom. Sur le site, un rappel historique de la société indique que le retour en Chine s'est fait dans le désir de mettre leurs connaissances technologiques au service du pays (keji baoguo).

Zhang Zhaoyang, le créateur de Sohu est également emblématique ces ingénieurs-entrepreneurs rentrés de l'étranger pour se lancer sur le marché de l'Internet en Chine. Zhang Zhaoyang est lui aussi rentré des États-Unis, quelques années plus tard, en 1997, et a créé l'un des trois principaux portails de la toile chinoise. En 1999, Tan Haiyin et Shao Yibo diplômés d'un MBA de Harvard créent eachnet.com (易趣网), un site de vente aux enchères entre particuliers racheté au début des années 2000 par eBay (Toutefois aujourd'hui bien derrière le site Taobao, lancé par Alibaba.com un portail qui a lui été créé par un Chinois de Hangzhou qui n'a jamais étudié à l'étranger même s'il avait des contacts nombreux aux États-Unis). La même année, Li Yanhong fonde Baidu (百度在线), un moteur de recherche qui rivalise avec Google en Chine.

Les étudiants partis au Japon ont également souvent réinvesti leurs connaissances dans le secteur de l'informatique. La société d'informatique EPS est un exemple emblématique du parcours de ces étudiants chinois arrivés dans les années 1980, ingénieurs diplômés de l'université japonaise, qui ont réussi sur le marché japonais et qui étendent ensuite leurs activités en Chine. La société EPS a été créée en 1991 à Tokyo par un *newcomer* chinois. En juillet 2001, elle entre en bourse à la JASDAQ et, depuis, son activité a augmenté en moyenne de 20 % par an. En 2001, avec un chiffre d'affaires de 4,3 milliards de yens, l'entreprise a dégagé 550 millions de yens de bénéfices. En 2004, le chiffre d'affaire s'élevait à 11,5 milliards de yens et les bénéfices à 1,5 milliard de yens. EPS compte aujourd'hui plus de 1 000 employés et a développé des succursales à Pékin et Shanghai¹⁶.

La société EDIC a également été créée par un *newcomer* chinois en 1998. En 2000 « grâce à une bonne gestion et à un système de formation continue des employés », l'entreprise a fidélisé

¹⁶ « 從JASDAQ走向證二部 » (Cong JASDAQ zouxiang zheng'erbu/Du JASDAQ au second marché de la Bourse de Tokyo) in *Zhongwen Daobao*, n° 537, 1^{er} octobre 2004, p. 8. (Le second marché, ou seconde section du marché de la Bourse de Tokyo, regroupe des entreprises plus petites que celles du premier marché. Le JASDAQ est, lui, un marché *Over the Counter*, non organisé).

d'importants clients, dont NTT, et a changé d'envergure. Elle installe alors une partie de ses activités en Chine, à Dalian. Elle est la première entreprise créée par un Chinois au Japon à établir en Chine un centre de formation orienté vers les besoins du marché japonais en logiciels. À la fin de 2005, EDIC s'associe avec une société chinoise du Hunan, ce qui confirmerait la tendance actuelle des entreprises chinoises d'informatique au Japon à favoriser le qualitatif sur le quantitatif en s'engageant dans des coopérations de plus long terme avec des sociétés chinoises en Chine¹⁷.

Le monde universitaire

Selon les statistiques du ministère du Personnel, 81 % des chercheurs de l'académie chinoise des sciences, 54 % de ceux des écoles d'ingénieurs et 72 % des chercheurs responsables des 863 projets de recherche du 9^{ème} plan quinquennal sont des personnes ayant étudié à l'étranger. Tous ont apporté une contribution dans des domaines de recherche tels que l'ingénierie aérospatiale, les technologies de la superconduction ou encore en cartographie génétique, donc dans des domaines en pleine évolution aujourd'hui et importants en termes d'économie du savoir¹⁸. Les dernières statistiques du ministère de l'Éducation montrent encore que 77 % des recteurs d'université sont des personnes revenues de l'étranger.

Donnons là encore deux exemples tirés du cas japonais, qui soulignent combien le « retour des cerveaux » n'est souvent pas complet, mais que les chercheurs ou les ingénieurs s'investissent en même temps dans leurs sociétés d'origine et d'accueil. Le cas de Xin Ping est celui d'un ingénieur profondément attaché à sa société japonaise, mais qui s'est également engagé en Chine par le biais de la recherche. Xin Ping est arrivé au Japon en tant qu'étudiant en 1986. Une fois diplômé de l'université japonaise, il est embauché par une entreprise japonaise de céramique. Il obtient un poste de *kachô* (chef de service) au bout de six ans d'expérience, il est encore très jeune. En 2005 il est nommé *buchô* (chef de département), une promotion encore très rare pour un étranger dans une entreprise particulièrement traditionnelle. Xin a été l'instigateur de l'internationalisation de l'entreprise. Parallèlement à ses fonctions au sein de l'entreprise, il a multiplié ses activités de recherche, en particulier en Chine où il a ouvert au sein de l'université Qinghua de Pékin un laboratoire de recherche sur les nouvelles céramiques¹⁹.

¹⁷ « 華企EDIC會社與國內企業結伴 » (Hua qi EDIC huishe yu guonei qiye jieban/La société chinoise EDIC travaille en association avec des sociétés en Chine), in *Zhongwen Daobao*, N° 554, 10 février 2005, p. 6.

¹⁸ « Yuanqu de haigui », *Zhishi jingji*, 11, 2004.

¹⁹ « Zhan keji zhuanchang jia rizhong zhi qiao » (Il établit un pont entre la Chine et le Japon en promouvant la qualification technologique), in *Zhongwen Daobao* [en

L'exemple de Zhang Shuming lie également monde de l'entreprise et recherche. Zhang est arrivé au Japon en 1995 en tant que professeur-chercheur à l'université de Keio. Il y travaille deux ans puis décide de rester au Japon et trouve un emploi dans une société de développement informatique. En 2000, avec quatre amis chinois, il crée une société : Netcom. Leur objectif est d'élaborer des logiciels originaux. Ils créent ainsi un système de sécurité informatisé qui connaît très rapidement un réel succès. Netcom travaille aujourd'hui en coopération avec de grandes entreprises japonaises telles que Matsushita ou Mitsui. En outre, Netcom vend son logiciel en Chine et coopère avec la *Zhongguo lianbang ruanjian* (Fédération chinoise des logiciels). De plus, Zhang a gardé un pied en Chine : depuis son départ au Japon, il est toujours directeur de recherche à l'université d'aéronautique de Pékin. Comme il le dit lui-même, il fait partie de ces nombreux « universitaires créateurs d'entreprise »²⁰.

Gestion d'entreprise

Les villes ont cherché à attirer des Chinois de l'étranger à des postes de gestion dans les Entreprises d'État.

À partir du début des années 2000 des experts commencent à évoquer les « risques de pénurie de main-d'œuvre qualifiée » en Chine²¹, pointant avant tout le manque de personnel possédant une expérience internationale. De plus en plus de sociétés ont alors investi dans des programmes visant à attirer des étudiants chinois à l'étranger qui puissent occuper des fonctions clé de gestion d'entreprise (Shen 2005, 2007, 2008). Parmi ces programmes le Rolls-Royce China Programme on Purchasing et le McKinsey's Asia House à Francfort et Paris. Comparé aux diplômés des universités chinoises, les avantages des Chinois de retour reposent dans leur maîtrise d'une langue étrangère, leur expérience internationale, leur expertise technique et leur capacité de communication. Ces qualités sont recherchées aussi bien par les multinationales qui cherchent à mieux s'implanter et par les sociétés chinoises qui cherchent désespérément à s'exporter

Les villes chinoises ont déjà pris diverses mesures pour pousser les étudiants à aller étudier à l'étranger puis à rentrer travailler en Chine. Par exemple en 2002, des Entreprises d'État du Guangzhou proposaient des salaires de 30 000 dollars américains pour des Chinois de retour (Zweig, 2004: 208). Aujourd'hui, le secteur

ligne], 14 juillet 2005 No 575 [consulté le 15 juillet 2005]. Disponible sur : www.chubun.com/2005/07c/gb/17-01.htm.

²⁰ « Xuezhe chuanye jing aotou » (Ruée des intellectuels dans les affaires) in *Zhongwen Daobao*, 17 février 2005, p. 5.

²¹ McKinsey: "China's Looming Shortage". Texte disponible sur : www.mckinsey.com/mgi/mginews/chinatalent.asp.

privé aussi cherche à favoriser les départs, puis les retours des étudiants. Les ressources humaines étant un facteur essentiel pour la réussite, les entreprises (chinoises ou non) ont pris des mesures pour assurer que le nombre de personnes hautement qualifiées augmente suffisamment. De grosses entreprises françaises, par exemple, travaillent avec les universités et grandes écoles françaises afin d'offrir une formation et une expérience professionnelle à des étudiants étrangers. En 2007, le Thales Academia programme du Groupe Thales a sponsorisé les études de sept étudiants chinois dans les meilleures écoles françaises de commerce et d'ingénieur.

Sphère politique

Les hommes politiques des plus hautes instances du pouvoir en Chine ont la réputation d'avoir reçu une formation très homogène (la plupart sont des ingénieurs formés en Chine). Toutefois cette situation est en train de changer et en particulier un nombre croissant de personnes formées à l'étranger obtient des postes importants dans le gouvernement central. Il ne s'agit pas là d'une situation complètement nouvelle. Déjà à la fin de la dynastie des Qing, des fonctionnaires étaient envoyés à l'étranger pour étudier et mettre en pratique des réformes à leur retour.

Bien que le nombre de hauts fonctionnaires ayant séjourné à l'étranger reste peu élevé au sein des organes du pouvoir, l'attitude du gouvernement évolue quant au rôle que peuvent jouer ces Chinois de retour. Leur nombre est ainsi passé de 20 à 36 sièges (sur environ 300) au sein du 17ème Comité central élu pour 5 ans en novembre 2007 (Li, 2005). La plupart de ces Chinois de retour ont obtenu un doctorat et/ou enseigné dans des universités à l'étranger. La plupart ont étudié dans les meilleures universités américaines et européennes (les pays les plus recherchés étant le Royaume-Uni, l'Allemagne et la France). Par exemple, le ministre chinois de l'Éducation Zhou Ji a obtenu un doctorat en ingénierie à l'université d'Etat de New York (Albany). Wan Gang, l'actuel ministre des Sciences et des Technologies a obtenu un doctorat à l'université technique de Clausthal en Allemagne. Avant son poste actuel, il était recteur de l'université Tong Ji University de Shanghai. L'ancien maire de Shanghai, Xu Kuangdi, actuellement vice-président de la Chinese People's Political Consultative Conference, et président de la Chinese Academy of Engineering, a étudié à l'Imperial College en Grande Bretagne. Ces exemples indiquent la volonté du pouvoir central chinois de s'internationaliser, non seulement dans la sphère économique, mais aussi dans la sphère politique afin de s'assurer une plus grande compréhension de la scène internationale.

Toutefois, il est encore un peu tôt pour tirer des conclusions étant donné que ces Chinois de retour restent encore cantonnés à des domaines précis : l'éducation, les sciences et technologies, la

finance, le commerce extérieur et les affaires extérieures (Li, 2005). De plus, beaucoup n'ont fait qu'un séjour assez court à l'étranger. La présence des Chinois de retour dans la sphère politique n'est encore que symbolique et ne joue pas un rôle important au sein de *l'establishment* politique. Le message est cependant très clair : les plus hautes instances du pouvoir ne peuvent plus être fermées comme elles le furent dans le passé. La classe moyenne montante réclame que le gouvernement et l'administration fassent preuve de plus de compétences. L'entrée de Chinois de retour de l'étranger vient ainsi avant tout renforcer la course aux talents au sein du gouvernement et intensifier la compétition parmi les élites chinoises. Ceci permet de passer d'un système centré sur les relations à un système prenant mieux en compte les compétences et le mérite. Il s'agit là d'une tâche difficile pour les hommes politiques chinois au gouvernement et seul l'avenir permettra de juger de leur détermination à accomplir ces changements.

Conclusion

Contrairement à ce qu'affirme le discours entourant le retour de ces migrants hautement qualifiés, leurs convictions patriotiques, leur sens d'une mission à accomplir pour le bien de la nation est à nuancer. Zweig, Chen et Rosen, par exemple, soutiennent l'hypothèse selon laquelle les principales motivations du retour en Chine sont d'ordre économique. Une des clés de la stratégie d'implantation des émigrés de retour serait d'introduire en Chine des technologies de pointe qui pourront bénéficier d'un marché très vaste et permettre de dégager d'importants profits.

Leurs enquêtes mettent ainsi en évidence que la majorité des entreprises créées par des chinois de retour ne visent pas le marché de l'exportation, mais le marché intérieur (Zweig, 2004: 216). En effet, même si la technologie introduite via la création d'une entreprise en Chine n'est pas compétitive sur le marché international, elle peut permettre de dégager des bénéfices sur le marché intérieur. Certaines villes qui ont accordé des subventions importantes afin d'attirer des chefs d'entreprises venus de l'étranger ont ainsi parfois été déçues par les retombées en termes d'avancement technologique.

L'équilibre géopolitique du pouvoir est en pleine transformation et la croissance de la Chine, ainsi que de l'Inde, va avoir un impact sur l'économie mondiale. Or, la Chine comme l'Inde ont un atout en commun dans ce processus : leurs diasporas. Répartis dans un grand nombre de pays à l'étranger, les ressortissants d'outre-mer forment une ressource humaine essentielle et contribuent à la définition de la place du Dragon et de l'Elephant d'Asie sur la scène internationale. Le relais de la Flamme pour les Jeux Olympique de Pékin 2008 a rassemblé plusieurs générations de Chinois vivant à l'étranger qui souhaitaient exprimer leur soutien à l'organisation des premiers Jeux Olympiques en Chine. Les efforts ambitieux réalisés pour assurer la tenue des Jeux ont très probablement renforcé le "soft power" chinois.

La diaspora chinoise et les Chinois de retour de l'étranger sont des éléments de ce "soft power". Par leurs activités transnationales dans les domaines académiques, professionnels, culturels ou sportifs, ils jettent des ponts entre la Chine et d'autres pays et valorisent ainsi l'image globale de la Chine. Nous avons tenté dans ce papier de présenter certains des effets positifs que les migrants de retour ont aujourd'hui sur la Chine, beaucoup de choses restent encore à étudier. Toutefois, les Chinois de retour peuvent

aussi renforcer un certain courant nationaliste qui au contraire peut avoir un effet contre-productif pour l'image de la Chine. Dans tous les cas, le rôle des Chinois de retour est de plus en plus visible. Quelle que soit la motivation de leur retour – patriotisme, économique ou personnel – ils partagent tous une même mission, celle d'intégrer la Chine au système mondial. Comme leurs homologues indiens, les Chinois de retour sont un vecteur de modernisation de leur pays et, espérons-le, un facteur en faveur de l'émergence d'une Chine et d'une Inde comme acteurs responsables sur la scène internationale.

Bibliographie

BERGERE Marie-Claire (1986), *L'âge d'or de la bourgeoisie chinoise 1911-1937*. Paris : Flammarion.

CHEN Lixing (2003), « 中国における海外移動人口に関わる政策の変容 » (Chûgoku ni okeru kaigai idô jinkô ni kakawaru seisaku no henyô/Changements de politique de la Chine en matière de population émigrée à l'étranger) in KOMAI, Hiroshi (dir.) : *移民政策の国際比較 講座 グローバル化する日本と移民問題* (Imin seisaku no kokusai hikaku – kôza gurobaruka suru nihon to imin mondai/Comparaison internationale des politiques migratoires – Lectures sur la mondialisation du Japon et les questions de migration). Tokyo : Akashi.

FITZGERALD Stephen (1972), *China and the Overseas Chinese. A Study of Peking's Changing Policy 1949-1970*. Cambridge : Cambridge University Press.

LE BAIL Hélène (2005), « La Nouvelle Immigration chinoise au Japon », *Perspectives Chinoises*, juillet-août 2005.

LI Cheng (2005), The Status and Characteristics of Foreign-Educated Returnees in the Chinese Leadership, *China Leadership Monitor*, No.16

MEYER Jean-Baptiste et Jorge CHARUM (1995), « La "fuite des cerveaux" est-elle épuisée ? » in *Cahiers des sciences humaines*, vol. 31, No 4, p. 1003-1017

NYIRI Pál (2002), « Afterword » in Pál Nyíri et Igor Saveliev (dir.) : *Globalizing Chinese Migration, Trends in Europe and Asia*. Burlington : Ashgate.

PINA-GUERASSIMOFF Carine (1997), *L'Etat chinois et les communautés chinoises d'outre-mer*. Paris : L'Harmattan.

SAXENIAN Annalee (2000), « Silicon Valley to Taiwan Xinzhu connection – Gijutsu Community to Sangyou no Koudoka » (Connexions entre la Silicon Valley et Xinzhu à Taiwan – Communauté d'ingénieurs et Production de haut niveau) in *Tenkanki no Higashi Ajia to Nihon Kigyô* (Le tournant de l'Asie de l'est et les entreprises japonaise).

SHEN Wei (2008), « Chinese Student Migration in Europe: A Migration that Nobody Objects to? », in Holger Kolb and Henrik Egbert (dir.) : *Migrants and Markets – Perspectives from Economics*

and Other Social Sciences, IMISCOE International Migration Research Series, Amsterdam : Amsterdam University Press.

SHEN Wei (2007), « International Student Migration: The Case of Chinese 'Sea-turtles' », in Debbie Epstein, Rebecca Boden, Rosemary Deem, Fazal Rizvi and Susan Wright (dir.) : *World Yearbook of Education 2008 Geographies of Knowledge, Geometries of Power: Framing the Future of Higher Education*, New York: Routledge

SHEN Wei (2005), « A study on Chinese student migration in the United Kingdom », in *Asia Europe Journal*, Vol. 3, No 3, p. 283-296.

WANG Gungwu (1993), *China and the Chinese Overseas*. Singapour : Times Academic Press.

WANG Gungwu (2000), *The Chinese Overseas. From Earthbound China to the Quest of Autonomy*. Londres : Harvard University Press.

WILL Pierre-Etienne (1989), « L'ère des rébellions et la modernisation avortée » in Marie-Claire Bergère, Lucien Bianco et Jürgen Domes (dir.) : *La Chine au 20^{ème} siècle. D'une révolution à l'autre 1895-1949*. Paris : Fayard.

XIANG Biao (2003), « Emigration from China : a Sending Country Perspective » in *International Migration*, vol. 41, No 3, p. 21-48.

YEN Ching-Hwang (1995), *Studies in Modern Overseas Chinese History*, Singapour : Times Academic Press.

ZHU, Huiling (2003), *日本華僑華人社会の変遷 日中国交正常化以後を中心に* (Nihon kakyô kajin shakai no henshen. Nicchû kokkô seijôka ikô wo chûshin ni/Transformations de la communauté huaqiao-huaren au Japon. La période post-normalisation des relations sino-japonaises). Tokyo : Nihon Kyôhō.

ZHUANG Guotu (1998), « Relations avec la Chine » in Lynn PAN (dir.) : *Encyclopédie de la Diaspora chinoise*. Paris : Editions du Pacifique.

ZWEIG David, CHEN Changgui et Stanley ROSEN (2004), « Globalization and Transnational Human Capital : Overseas and Returnee Scholars to China » in *The China Quarterly*, septembre 2004, No 179.